



**Projet de Conception réalisation financement exploitation entretien
Et maintenance de la Station d'épuration de Tunis Nord – El Hessiane**

Dossier de présélection n° 001/2020 PPP

Réponse de l'ONAS N°2

à la deuxième série des demandes d'éclaircissements relatives au dossier de présélection.

N°	Eclaircissements demandés	Réponses de l'ONAS
01	Est-ce que nous pouvons recevoir le modèle du contrat de partenariat de cet appel d'offre ?	Le projet de contrat fait partie du dossier d'appel d'offres restreint qui sera adressé aux candidats qui vont déposer leur dossiers de candidature et seront présélectionnés à l'issue de cette phase de de présélection.
02	A l'heure actuelle la date limite de dépôts est fixée au 19/01/2021. Néanmoins, les prochaines semaines ont des nombreuses journées feriées dans plusieurs pays, ce qui réduit le nombre des jours ouvrables pour faire des démarches auprès des agences concernées .C'est pourquoi nous vous prions de reporter la date limite de dépôt pour une période de deux semaines.	La date limite de remise des dossiers de candidature est reportée au 18/02/2021 à 10h00 heure de la Tunisie. Voir avis de report publié sur le site de l'ONAS : www.onas.nat.tn
03	Concernant le critère 5.3.3 .Expérience en matière de mobilisation financière de financements privés externes, lequel énonce qu'on devra remplir l'annexe 4 du dossier de présélection, il est précisé que : « en cas de financement en autre monnaie- autre qu'euros, la conversion sera effectuée en utilisant le taux de change publié par la banque centrale de Tunisie le jour de l'ouverture des dossiers de candidature » Veuillez noter qu'il ne sera pas possible de connaitre le taux de change publié par la banque centrale de Tunisie du jour de l'ouverture des dossiers de candidature » jusqu'à le même jour. compte tenu de cela, il ne sera pas possible d'indiquer le montant	Les candidats présenteront les montants mobilisés libellés dans les monnaies effectivement utilisées et la conversion en euro sera effectuée par la commission d'évaluation après ouverture des plis. L'annexe 4 du règlement de présélection modifié tenant compte de cette précision se trouve jointe à cette note.

N°	Eclaircissements demandés	Réponses de l'ONAS
	<p>de l'opération de financement dans le formulaire conformément au Dossier.</p> <p>Nous vous prions d'indiquer un taux de change publier par la banque centrale de Tunisie d'une date antérieure, en tenant compte aussi que le formulaire être signé et/ou paraphée par le candidat.</p>	
04	<p>L'article 4.3 du dossier, qui statue sur la procédure de dépôt de candidatures, ne présente que la modalité de remise physique des dossiers. La situation actuelle crée par la crise de la COVID-19 comporte des graves problèmes à cet égard, en raison des limitations aux voyages existants dans nombreux pays, des délais de délivrance plus élevées (ce qui réduit encore plus le nombre des jours pour la préparation du dossier) et sur la certitude de la délivrance elle-même (il arrive que des délivrances internationaux restent bloquées pendant des jours et même semaines à cause des dysfonctionnements dans les communications). C'est pourquoi nous demandons de permettre aussi, en raison de la situation exceptionnelle, le dépôt des dossiers en modalité électronique</p>	<p>A ce jour, la modalité de remise des dossiers de candidature prévue dans le règlement de présélection reste inchangée.</p> <p>Tout éventuel changement de cette modalité sera notifié aux candidats par publication sur le site web de l'ONAS d'un additif au dossier de présélection au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des dossiers de candidature.</p>
05	<p>Nous vous prions de bien vouloir autoriser une prolongation supplémentaire de 12 semaines à votre date limitée suggérée, jusqu'à 02.03.2021, pour nous permettre de fournir une équipe adéquate prête à préparer une offre de qualité.</p>	<p>La date limite de remise des dossiers de candidature est reportée au 18/02/ 2021 à 10h00 heures de la Tunisie.</p> <p>Voir avis de report publié sur le site de l'ONAS : www.onas.nat.tn.</p>
06	<p>Compte tenu de la situation actuelle de la pandémie et de limitation de mouvements géographiques, veuillez considérer une autre modalité d'ouverture de plis autre que la séance publique.</p>	<p>Le quatrième paragraphe du point 4 de l'avis général à candidature est modifié comme suit :</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en séance publique le 18 Février 2021 à 11 heures (heure locale), à l'adresse de l'ONAS sus- indiquée. La participation des candidats ayant déposés un dossier de candidature à la séance d'ouverture peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit présente par un ou deux représentants dûment mandatés par le candidat (procuration à l'appui),

N°	Eclaircissements demandés	Réponses de l'ONAS
		<ul style="list-style-type: none"> - Soit à distance par visio-conférence après envoi à l'ONAS, par mail aux adresses : boc@onas.nat.tn et bot@onas.nat.tn de l'annexe 6 du règlement suivant le modèle ci-joint et ce au plus tard cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de remise des dossiers de candidature. Ces candidats recevront, par mail deux (02) jours ouvrables avant la date limite de réception des dossiers de candidature, le lien leur permettant de se connecter pour suivre la séance d'ouverture des plis.
07	<p>Proposition que l'ONAS :</p> <p>a- accepte qu'un candidat puisse se prévaloir des références d'une autre société dont la totalité de son actionnariat est détenue par la même Société mère .La candidature devant toujours être accompagnée d'une lettre de la Société mère pour ce sujet.</p> <p>b- accepte que les références concernant les contrats d'exploitation de type marché public d'exploitation sont conformes au critère 5.3.2 ?</p>	<p>a- La réponse de l'ONAS à la question 11 de la première série de questions reste inchangée : « L'article 5.3 est clair : chaque candidat ou membre de Groupement y compris le Chef de file peut se prévaloir des références d'une société dont il détient une participation directement ou indirectement de plus de 40% du capital dès lors que cette société n'est ni un candidat concurrent ni membre d'un Groupement concurrent. »</p> <p>b- La réponse de l'ONAS à la question 9 de la première série de questions reste inchangée : « Le candidat doit se conformer aux stipulations de l'article 5.3.2 du règlement de présélection. »</p>

ANNEXE 4 –CAPACITES DU CANDIDAT A MOBILISER DES FINANCEMENTS

Formulaire à remplir par chaque Candidat ou, s’il s’agit d’un Groupement, par chaque membre du Groupement possédant des références à faire valoir

Nom de l’entreprise ayant les références ci-dessous :

Membre du Groupement : (s’il y a lieu)

Les Candidats donneront la liste des opérations de mobilisation de financement apportées pour la conception, la réalisation, l’exploitation et, l’entretien d’infrastructures dans le cadre d’un partenariat public-privé réalisées durant la période comprise entre janvier 2009 et la date limite de remise des Dossiers de Candidature visée à l’Article **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, et d’un montant unitaire d’opération égal ou supérieur à cinquante (50) millions d’euros :

Nom du projet, ville, pays	Montant total de l’investissement du projet en(1)	Montant mobilisé par le Candidat ou un membre du Groupement en(1)	Année de mobilisation du financement et date du <i>closing</i> financier	Descriptif du projet	Nom du client Nom de la personne à contacter n° Tél., n° Fax & Email

(1) Indiquer pour chaque projet la monnaie utilisée.

Nous soussignés, [**Candidat ou selon le cas le membre du Groupement concerné**] déclarons que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes.

Fait le [**Date**] à [**Lieu**]

Au nom et pour le compte de [**Candidat ou selon le cas le membre du Groupement concerné**]

[**Nom, titre, signature**]

NOTA : Une fiche technique ou brochure sera jointe pour chaque projet qui mentionnera notamment les différents chiffres et informations avancés par le Candidat.

ANNEXE 6 - ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER DE PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS

Nous soussignés, [**nom du Candidat ou, en cas de Groupement, du Chef de File**] ayant reçu le Dossier de Présélection ci-dessus décrit, à la date du [**date du retrait du Dossier de Présélection**], vous informons avoir revu l'ensemble du Dossier de Présélection et avoir l'intention de soumettre un Dossier de Candidature.

Par ailleurs, nous comprenons que notre Dossier de Candidature doit parvenir à l'Office National de l'Assainissement au plus tard, le [**date et heure à compléter**] à l'adresse indiquée à l'Article **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du Dossier de Présélection.

A ce jour, nous prévoyons soumettre notre candidature sur la base des informations suivantes :

Candidat à la réalisation du Projet :

Chef de File (en cas de Groupement):

Représenté par:

Titre :

Date :

Adresse mail⁽¹⁾ :

Entreprises ou partenaire(s) :

Représenté par :

Titre :

Fait à:

Par:

(Nom imprimé et signature)

Au nom de:

(Nom du Chef de File)

(1) A laquelle sera envoyé le lien pour l'assistance à la séance d'ouverture des plis.